"Quand nous serons réunis, l'ennemi saura que, s'il attaque quelque partie de nos provinces. l'Ile du Prince-Edouard ou le Canada, il aura à rencontrer les forces combinées de l'empire."

Il n'y a pas besoin de la confédération pour que nos voisins sachent cela; ils ont généralement l'esprit assez fin pour découvrir. sans qu'on le leur dise, que s'ils se contentent de nous attaquer sur un seul point à la fois, comme de raison, ils auront à rencontrer toutes nos forces. Il est regrettable que nous ne puissions pas faire un contrat avec eux, par lequel ils s'engageraient à ne nous attaquer que sur un seul point à la fois, Québec, par exemple; nous pourrions même mettre à leur disposition, gratis, le chemin de fer du Grand Trouc pour amener leurs troupes jusqu'à la Pointe Lévis. A quoi serviraient aux Etats-Unis leurs immenses armées, leurs nombreuses flottes, les moyens de transport qui abondent pour eux de tous côtés, s'ils ne nous attaquaient que sur un point à la fois, comme paraît l'espérer l'hon. ministre? Dans la guerre de 1812, ils nous ont attaqué simultanément sur plusieurs points, quoique leurs troupes fussent alors bien moins nombreuses, en proportion des nôtres, qu'elles ne le seraient maintenant. en cas de guerre, et quoique leurs moyens de transport fussent alors bien inférieurs à ce qu'ils sont aujourd'hui. Terrencuve, l'Ile du Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, le Canada, seraient tous attaqués à la fois, et chaque province sur différents points. Les provinces s'aideront asses l'une l'autre si chacune d'elle peut maintenir l'intégrité de son territoire, de manière à ce que l'ennemi ne prenue pas la province voisine en flanc,-de même que le soldat, en ligne de bataille, aide son camarade à ses côtés par le seul fait qu'il se maintient as place dans la ligne. Nous n'avons pas besoin de la confédération pour avoir l'unité indispensable dans toute opération militaire, l'unité de la tête. Un général en chof dirigera la défense de toutes nos provinces; il enverra des troupes, et, s'il le peut, des Vaisseaux, aux endroits les plus menacés, et aidera chaque province à défendre dans notre longue ligne de batailles le poste que la Providence lui a déjà assigné. Au reste, en cas de guerre avec les Etats-Unis, si nous ne comptions que sur le nombre, nous serions tristement désappointés. Il nous faut avant tout l'enthousiasme ; il faut que nos citoyenssoldats comprennent qu'ils risquent leur vie pour quelque chose qui en vaut la peine;

qu'ils sont plus heureux sous le drapeau de l'Angleterre que sous celui des Etats-Unis, ct qu'ils ne peuvent que perdre au change. Dans la position actuelle des Etats-Unis. il n'est pas difficile de leur faire comprendre cela; les taxes seules, qui écrasent maintenant les Américains, et dont le poids augmente tous les jours, suffisent pour faire voir du premier coup-d'oil combien notre position est plus avantageuse que la leur au point de vue matériel. Mais si, pour faire face aux dépenses extravagantes que la confédération doit entraîner, le peuple se trouve taxé audelà de ses forces, le gouvernement ne devra pas s'étonner si, au moment où il fera appel au courage du peuple pour combattre l'ennemi, il repoit la réponse que le vieillard recut de son ane, dans la fable de LAFON-TAINE du vieillard et de l'ane. Lorsque le vieillard, à l'approche de l'ennemi, veut remonter sur son ane pour s'enfuir, l'ane refuse et engage avec son maître le dialogue suivant:

"Me fera-t-on porter double bât, double charge?
Non pas, dit le vieillard, qui prit d'abord le large.
Et que m'importe donc, dit l'âne, à qui je sois?
Sauvez-vous, et me laisses pattre.
Notre ennemi, c'est notre maître.
Je vous le dis en bon français."

LAFONTAINE, comme on le voit, disait, il y a deux cents ans, des choses sérieuses en riant. Si le gouvernement considère le peuple comme un ane, comme une bête de somme que l'on peut charger sans pitié, le peuple lui répondra un jour ce que l'ane, dans la fable de LAFONTAINE, répondit à son maître. Lord BACON, dans ses essais, exprime la même pensée sous des formes plus graves. Mais outre les intérêts purement matériels, qui sont cependant bien importants, -car le bonheur et la misère marchent rarement ensemble,-il est d'autres intérêts d'un ordre plus élevé qui excitent le courage des peuples et les rendent quelquefois capables de supporter les luttes les plus inégales. Oten aux Canadiens-Français le souvenir de leur nationalité, et vous leur ôtez l'enthousiasme qui aurait doublé leurs forces. - Je concours avec les hon, ministres dans leur désir de nouer des relations commerciales plus intimes entre les différentes provinces. Mais, lorsque l'on vient parler de l'immense avantage qui résulterait de ces relations, comme d'un argument irrésistible en faveur de la confedération, il est bon de prendre d'abord la juste mesure de ces avantages, et ensuite de voir si nous ne pouvons pas les obtenir sans la